

Chers parents

Vos enfants fréquentent un cours d'allemand à l'école. Nous vous proposons en plus de cela un cours de langue intensif gratuit pendant les vacances. Vos enfants pourront de cette façon apprendre plus rapidement la langue allemande, ce qui leur permettra de mieux suivre les leçons.

L'enseignant d'allemand de l'école de votre enfant détermine si votre enfant doit suivre un cours de vacances. Il inscrit votre enfant au cours de langue de vacances si vous, en votre qualité de parents, donnez **votre consentement au moyen d'un formulaire. Vous ne pouvez pas inscrire votre enfant vous-même !**

Le cours de langue de vacances dure une ou deux semaines. Il comprend 20 leçons d'une heure (vacances de Pâques et de la Pentecôte) ou 40 leçons d'une heure (vacances d'été et d'automne). Les leçons ont lieu le matin ou l'après-midi. Elles sont dispensées par un autre enseignant (de l'Université populaire).

Dans les cours, la langue parlée est surtout l'allemand. La taille des groupes est de 6 à 10 élèves. Il existe des cours pour les écoles primaires (classes 1 à 4), des cours pour les classes 5 à 10 et des cours pour les élèves des écoles professionnelles.

A noter :

L'inscription à un cours de langue de vacances constitue un engagement et la fréquentation est obligatoire.